

L'INFO DU VILLAGE

Janvier 2025

Edition
n° 39

SOMMAIRE

Page 1: Edito du maire

Page 2-3: Délibérations

Page 4: L'œil en coin

Pages 5-10: Commémoration « Libération du village »

Page 11: Etat Civil

Pages 12-13: Aire de jeux

Pages 14-22: Brèves

L'édito de Monsieur le Maire

Chers administrés,

2024 s'est achevée avec son lot de joies et de malheurs et c'est ainsi qu'en ce mois de décembre la maison de Valérie Seydel et Fabien Herriau s'est embrasée, heureusement il n'y a pas eu de victime à déplorer. La population n'est pas restée insensible et un bel élan de solidarité et de générosité s'est manifesté auprès d'eux. Je suis heureux de constater que notre village n'est pas resté sourd à leur détresse.

Le 14 septembre a eu lieu une très belle cérémonie pour les 80 ans de la libération du pays avec le soutien et la venue de Monsieur le sous-préfet.

Une promesse de campagne de 2020 a été tenue par la réalisation d'une aire de jeux pour petits et grands, les retours sont très satisfaisants. Grâce à une équipe volontaire dont l'entreprise Bouvrot, on a pu construire le chalet de la station d'assainissement.

L'association départementale des communes forestières propose un partenariat pour accompagner les communes qui le souhaitent : une démarche d'identification et de récupération des biens forestiers sans maître. C'est ainsi que j'en ai fait la demande, la durée de la procédure est de 2 ans environ.

2025 marquera le transfert de la compétence scolaire des communes du Triangle Vert. Deux micro-crèches vont être construites à Citers et Villers les Luxeuil.

Sur nos 42 communes qui composent le territoire du Triangle Vert, seules 3 ont un Plan d'Occupation des Sols. Dans le cadre du PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) nous élaborons avec le cabinet IAD le futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) dont nous espérons l'aboutissement en 2026.

Après ces diverses nouvelles et informations, il ne me reste à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année avec l'accomplissement de vos désirs.



Délibérations

Programme forestier 2024: Dégagement manuel des régénérations naturelles parcelles 20j et 61j par l'entreprise AMBERT Gilles. Maintenance mécanisée des cloisonnements parcelles 20jet 61j et 28j par l'entreprise LAMBOLEY Sylvain.

Plantation de la parcelle 28j: Programme ONF 2024, plantation de 1400 plants + jalons par l'entreprise Ambert Gilles. Les plants sont à la charge de la commune et les essences sont à définir avec l'ONF. Report des travaux sylvicoles de la parcelle 60r.

ONF travaux de maintenance: Entretien du parcellaire et fourniture de plaques de parcelles en aluminium.

Attribution des surplus d'affouage (houppiers): L'entreprise EARL EN VAUX propose 2400 € pour environ 400 stères.

Rôle de l'affouage 2024: Le rôle de l'affouage 2024 comptabilise 380 stères à 44 euros le stère, soit un montant de 16720 € pour 29 affouagistes.

Contrats de bucherons: L'entreprise AMBERT Gilles a été retenue pour l'abattage, le façonnage des grumes des parcelles 3, 5, 24 et chablis. L'entreprise PF Bois de Quers, retenue pour l'abattage le façonnage et le débardage de la parcelle 60, ainsi que le débardage des parcelles 3, 5, 24 et l'ensemble des chablis.

Affouage 2025: Le façonnage et le débardage sera effectué et livré chez l'habitant par l'entreprise EI LIGNEY au tarif de 42 € le stère (44 € en 2024).

Bilan de concertation et arrêt ZAenr: Le registre de concertation n'a permit d'enregistrer aucune observation.

Nomination place de L'église: A l'occasion du 80ème anniversaire de la libération du village, la place de l'église a été rebaptisée « Place Bertrand FOLIGUET 1915-1944 ». La cérémonie a eu lieu le 14 septembre 2024.

Vente d'une parcelle communale d'environ 490m à Monsieur Jean-François MONTAGNON, seul point d'accès à sa maison. Les frais liés à cette transaction sont à la charge de l'acquéreur. La commune fera respecter le droit d'alignement.

Recensement: Monsieur Jean-Marie PHILIPPE est désigné comme Coordonnateur communal du recensement de la population. L'opération de recensement pour l'année 2025 aura lieu entre le 16 janvier et le 15 février 2025. Madame Alicia DAVAL est chargée du recensement.

Agence de l'eau: Délibération n°2024-25 du 04/10/24 du conseil d'administration de l'agence de l'eau « Rhône Méditerranée Corse » concernant le projet de taux des redevances des années 2025 à 2030. La redevance prélèvement est maintenue, mais les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1er janvier 2025. La redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif » est facturée par l'agence de l'eau aux communes. Le tarif de base est fixé par l'agence de l'eau (voir la délibération 37-24 du 20/12/24). Le conseil municipal décide de ne pas répercuter sur chaque usager la contre-valeur de 0,01€ HT/ m3 correspondant à la redevance.

Délibérations

Budget

Approbation du compte de gestion communal 2023: Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Adopté à l'unanimité.

Approbation d u compte communal 2023: Le Maire sort de la salle. Monsieur SARMIENTO présente le compte administratif.

- Fonctionnement dépenses : 227 052,09 €

- Fonctionnement recettes: 228 671,02 €

- Investissement dépenses: 12 306,33 €

- Investissement recettes : 8 896,33 €

Affectation du résultat communal 2023: Après avoir entendu et approuvé le compte administratif, statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2023, décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 002 fonctionnement/recettes « excédent antérieur reporté » au budget 2024 la somme de 324 083,76 €

- 001 Investissement/recettes « excédent antérieur reporté » au budget 2024 la somme de 44 683,31 €

Approbation du compte de gestion assainissement 2023: Le compte de gestion dressé pour le compte 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Adopté à l'unanimité.

Approbation du compte administratif assainissement 2023 : Le Maire sort de la salle. Monsieur SARMIENTO présente le compte administratif.

Fonctionnement dépenses : 37 846,25 €

Fonctionnement recettes: 32 422,24 €

- Investissement dépenses: 28 142,64 €

- Investissement recettes : 29 923,00 €

Affectation du résultat communal 2023: Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2023, décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit:

- 002 fonctionnement/recettes « excédent antérieur reporté » au budget 2024 la somme de 30 326,66 €

- 001 Investissement/recettes « excédent antérieur reporté » au budget 2024 la somme de 3 831,84 €

Budget primitif 2024: Le Maire présente comme suit :

- Section investissement: 185 500,00 €

- Section fonctionnement : 528 593,76 €

- Total du budget: 714 093,76 €

Budget primitif assainissement 2024: Le Maire présente le budget comme suit :

- Section investissement: 33 839,84 €

- Section fonctionnement: 64 736,66 €

- Total du budget: 98 576,50 €

Vote des taux taxes locales 2024: Les taxes restent inchangées en rapport à 2023 Adopté à l'unanimité.

Taxe d'habitation 10,03 % - Taxe foncière / bâties 30,97% - Taxe foncière / non bâties 35,04 %

L'œil en coin

EVENEMENTS CLIMATIQUES :

LES NOUVEAUX MIGRATEURS S'INSTALLENT

La preuve est là : des nouvelles espèces animales plus adaptées aux changements climatiques régionaux trouvent nos contrées en adéquation avec leur milieu naturel aquatique de vie et commencent à y élire domicile ;

En voici deux spécimens qui ont choisi notre petit village ;
souhaitons leurs la bienvenue ;

Mais si vous les voyez passer sous vos fenêtres, pensez à mettre vos meubles « hors d'eau » et à inciter nos élus à préparer le jumelage avec la ville de Venise...





Commémoration

Libération du village

14 septembre 1944



Fanfare des pompiers de Villersexel

Ce samedi 14 septembre, une cérémonie labellisée par le département a célébré les 80 ans (jour pour jour) de la libération de Dambenoît-lès-Colombe. Elle a également rendu hommage à Bertrand Foliguet, natif du village. Ce gendarme devenu résistant fut exécuté en 1944 suite à un largage de matériel par les Alliés : désormais, une place porte son nom.

Devant le monument aux morts de la commune, une centaine de personnes est rassemblée, silencieuse. La fanfare des pompiers de Villersexel, les discours officiels ainsi que l'hymne américain, chanté a capella par Camille Masson, ponctuent cet hommage prévu de longue date et organisé en plusieurs temps. Il y a 80 ans en effet, les forces franco-américaines débarquées dans le Sud de la France libéraient notre village. Mais cette commémoration a accordé une grande part à une figure locale, Bertrand Foliguet.

Après s'être rendus sur la tombe de la famille Foliguet, le sous-préfet de Lure Pierrick Lozé, accompagné du maire du village François-Régis Grandvoinet et des maires des environs, se sont donc rendus à proximité du monument aux morts, qui jouxte désormais une place au nom du résistant.



Stelle en mémoire de M. FAULIGUET Bertrand, sur la nouvelle place baptisée « Place Bertrand FOLIGUET »



Hommage rendu au cimetière sur la tombe de Monsieur Foliguet



Commémoration

Libération du village

14 septembre 1944



Revêtir son uniforme une dernière fois

Passé par l'armée puis la gendarmerie, dans les Vosges puis en Haute-Saône, Bertrand Foliguet a pris part aux FFI [Forces Françaises de l'Intérieur]. Mais après un largage britannique d'armes et de matériel à Gruy (Vosges) à l'été 1943, qu'il récupère avec ses camarades, il est dénoncé par l'un des siens. Jugés par le tribunal militaire allemand d'Épinal, lui et cinq autres résistants sont exécutés le 5 février 1944. « Sa dernière coquetterie, si j'ose m'exprimer ainsi, fut de revêtir une dernière fois sa tenue de gendarme, déclare François-Régis Grandvoinet. Aujourd'hui, nous célébrons ce véritable héros communal. »

À ses côtés, le sous-préfet de Lure représente le préfet de Haute-Saône bien sûr, mais aussi, exceptionnellement, celui du Morbihan. « Je viens d'apprendre que ce préfet est un descendant de Bertrand Foliguet. En tant qu'ancien combattant, cela me touche énormément. Le Morbihan a également visité le village de Gruy derrière la salle de la mairie récemment rénovée.



Enfin, précisons que cette cérémonie a pu être labellisée par l'ONAC, l'Office national des combattants et des victimes de guerre. Son représentant départemental François Eschbasch nous annonce d'ailleurs un calendrier bien rempli.

« C'est l'une des premières cérémonies en Haute-Saône. Elles ont débuté le 7 septembre, puis elles suivront le calendrier des libérations jusqu'au 24 novembre, où une cérémonie départementale aura lieu sur la dernière commune libérée, Château-Lambert. » Cette labellisation, en plus de donner un coup de pouce financier pour l'organisation de telles cérémonies (à hauteur de 15%), permet de les recenser et de leur donner davantage de visibilité.



Souvenirs d'un enfant du village « BOUVROT Jean »

Quelques souvenirs d'enfance

1939 - Mon père Georges BOUVROT est rappelé -
tous les drapageux au front que réserviste pour
assurer la sécurité de la ligne de chemin de
fer Paris - Belfort au tunnel de Genevreville
durée quelques mois seulement -

1940 - Une compagnie de Lautassine s'est
installée au village, elle n'y est restée que
deux semaines - Le résultat, je l'évoque maintenant
1° l'accès au village -

Toutes les routes d'accès - Aulnay - Citeux, Colombe
de Caenfour avec la route d'accès - la Chapelle
du Luxembourg ne sont pas goudronnées - J'ai
eu souvent l'entretien de ces routes à chaque
année, j'ai cassé des cailloux au titre des
prestations communales pour leur entretien -

2° Pas d'électricité - (Électrification en 1950-51)

On est au stade de la bougie, le lampe
à pétrole ou à carbure, sans pas de poste
radio clandestin possible -

3° Pas d'eau courante non plus dans les maisons -
manque de confort -

Durant ces 4 années, nous avons eu droit
à des prélèvements de bétail, porcs, veaux,
moutons réquisitionnés - pas de éléments de
l'armée stationnés à Luxembourg -

1944 -

À fur et à mesure de l'avance des alliés
nous avons pu nous rendre compte des
bombardements de la base de St Sauveur
par les TROUSARDS américains -

14.09.44

Le matin, je gardais mes 6 vaches au lieu dit sous les Sogues -

J'étais très intéressé par le mouvement des allemands se dirigeant vers Eitas, d'autant plus que il n'y avait aucune troupe la veille au village -

A 9 h 20, mon père vient me chercher, "il y a des combats sur Colombe", on entend les coups de feu - Sur le chemin des Arbues, nous retrouvons le détail quelques 20 minutes avant le début des combats -

Vers 13^h, grosse détonation, un obus a frappé le mur de la maison, sans gros dégâts - Vers 14^h, le calme est revenu, les soldats américains circulent dans les rues - Mon père quitte la cuisine pour ramasser les armes allemandes, dans le jardin, dans la grange, et, se dirigeant dans une ancienne cuisine située 2 pièces plus loin, il aperçoit des doigts qui retenaient la plaque de fonte de l'âtre de la cuisine -

Avec une arme, il a fait une incursion dans la pièce voisine et a fait prisonnier le soldat allemand qui se cachait attendant sans doute la nuit pour s'enfuir -

La raison de cet incident, c'est que l'obus qui a frappé le mur de la maison a son impact à la hauteur de la cheminée et cela a désolidifié la plaque de fonte de l'âtre -

Bien sûr, le lendemain, nous avons eu droit à du chocolat, de chewingum, chose inconnue à cette époque, de la part des soldats américains -

- suite 1944

Dans la suite nous avons eu au repos les troupes françaises -

- Des éléments de la 1^o DFL

Dans la maison qui se trouve à côté de la ferme de mes parents et qui était inhabitée est venu s'installer le centre de transmissions, le central téléphonique et une multitude de lignes -

- Dans la grange, je me rappelle également une section de travailleurs marocains qui les jours précédents leur retour au front ont aiguisés couteaux et baïonnettes sur la meule en grès qui servaient à aiguiser les lames de faucheuses

- Et enfin -

Une autotrailleuse en panne qui attendait une boîte de vitesses et dont le chauffeur était originaire de SAVERNE -

Un char SHERMAN en panne qui lui attendait un moteur et dont le chauffeur était originaire de HAGUENAU -

Après l'armistice 3 prisonniers allemands sont venus travailler au village

- chez Franc (maison baptisée aujourdhui)

- - - - - Riott Maurice (beau fils de maire Henri Aubry)

- - - - - Aubry Henri le maire de Dambenoit

à l'époque, le seul maire en fonction que j'ai connu

De cette période 1940-1944, il me reste les souvenirs
des cartes d'alimentation dont le plus marquant
c'est je crois encore le rationnement du pain -
pas de boulangerie à Daubenois -

Boulangerie à Adolphe, boulangerie à Adolphe ne faisait plus
la tournée hebdomadaire faute de carburant -
On allait à Fried ou à vélo chercher, en fonction
des tickets de rationnement, mais aussi suivait
les provisions en farine, 2 à 3 miches de pain pour
la semaine -

L'épicerie était assurée chaque semaine par
les coopérateurs de Louvain stationnés à Quers -
toujours avec le quota des tickets, avec une camionnette
fonctionnant au gazogène -

Alors la débrouille -

Malgré la crainte des sanctions de l'occupant
et surtout que bon vouloir, le mécomis d'Alloumont
nous faisait de la farine, la nuit, à condition
d'amener le blé, dans la nuit, incognito, de peur
d'être dénoncé, il y a toujours eu de jaloux -
le transport se faisait avec le cheval, en
empruntant le chemin romain

Et puis, on a senti, du côté, pas d'huile
dans le commerce, et aussi du tabac entre
les rangées de haricots dans les jardins -

Le troc, du beurre, de la volaille à échanger
avec du tabac de nos fumeurs, par exemple -

Je me rappelle les chaussures, à semelle de bois
à pains par au je crois. Une chose certaine, c'est
que tous les élèves de l'école (la seule classe) du
CS au CSP allaient à l'école en sabot -

Je vous ai racontés mes souvenirs d'il y a 80
ans - Je vous salue qui de nos traditions
et l'écrivais et aussi q, faut -

Bien respectueusement



Etat civil

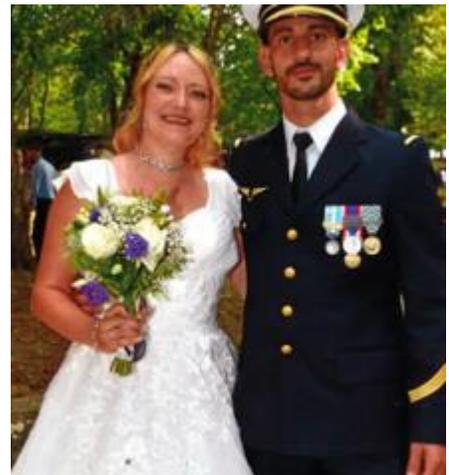


Arthur LAURENCOT né le 20 mai
2024 à Vesoul, fils de Nicolas et
Aurore LAURENCOT &

Vadim MIKES né le 06
décembre 2024 à Vesoul, fils de
Clément MIKES et Salma
BOUABEL

Nicolas LAURENCOT et Aurore HUTNYK
domiciliés 6 rue de la Goutte à
Dambenoît-lès-Colombe.

Célébration faite par Monsieur le Maire
le 31 août 2024 à 14h00.



Deux baptêmes républicains ont eu
lieu le 13 juillet au « Haut des
Vignes » :

Zoélyne et Gauthier COUTURIER,
enfants de Nicolas et Céline
COUTURIER.

**Le conseil municipal et les employés présentent toutes leurs
condoléances aux familles ayant perdu un être cher en 2024 et en ce
début d'année.**

Aire de jeux

La municipalité, conformément à ses engagements de campagne, a entamé la réalisation d'une aire de jeux derrière la maison pour tous en remplacement du plateau sportif obsolète, comprenant un terrain de foot, basket, tennis et handball.

Cette plateforme a servi de base au projet d'une aire de Jeux. Celle-ci est entourée d'un grillage pour mieux sécuriser l'ensemble. D'autre part il ne permet pas l'accès aux véhicules automobiles.

Situé au centre du village bien pourvu en places de parking proche de l'abribus il est d'un accès facile pour les enfants y compris ceux des écoles. Les élèves pourront y jouer à la sortie du bus scolaire après la classe ou accueillir les classes du pôle éducatif de Cifers. Quatre classes y sont déjà venues pique niquer et découvrir les jeux au grand plaisir des enfants.

C'est aussi un atout de distraction pour les évènements qui ont lieu à la maison pour tous et un argument pour valoriser la location de ses salles. des fêtes.

C'est une attraction supplémentaire à faire connaître aux personnes de l'extérieur qui sont accueillies sur notre commune.



Aire de jeux Avant

Aire de jeux Après



Actuellement aucun village à proximité ne dispose d'une offre de jeux individuels et collectifs aussi complète.

L'accès à la pratique sportive destinée au plus grand nombre pour nous est un axe prioritaire.

Le but était de réaménager la plateforme actuelle devenue désuète et inutilisée en s'inscrivant dans le cadre naturel du village. Ce projet a pour but de renforcer la cohésion de notre population, apportant du bien être de plein air et par ailleurs, de favoriser les rencontres.

Les démarches ont débutées en 2023 afin de consulter différentes entreprises pour choisir les équipements les plus adéquats et obtenir les meilleurs devis. Après avoir pris l'avis du décideur local, nous avons opté pour l'autofinancement afin de ne pas endetter la commune par un emprunt. Ce projet a été validé par les autorités compétentes et son mode de financement accepté afin de déclencher des subventions auxquelles nous pouvons prétendre et qui nous seront allouées.

Le coût total du projet s'élève à 82 181 €uros à cela il faudra déduire les aides qui nous seront allouées.

La commune a retenu par souci de sécurité, une large gamme de possibilités de jeux accessibles aux personnes de la petite enfance jusqu'aux séniors. Les installations sont conformes aux normes PMR pour les personnes à mobilité réduite.

Cette zone est non fumeur et interdite aux animaux.

Aire de jeux



L'aire de jeux se compose comme suit :

Pour les petits, un plateau composé d'un toboggan, d'une structure d'escalade et d'échelle, d'une cabane, d'une balançoire, un tourniquet et d'une pyramide.

Pour les adolescents et les adultes, un terrain multisports adapté au foot, hand-ball et basket-ball. Ainsi qu'une table de ping-pong et d'un terrain de boules.

L'aire de jeux se compose comme suit :

- pour les petits, un plateau composé d'un toboggan, d'une structure d'escalade et d'échelle, d'une cabane, d'une balançoire, un tourniquet et d'une pyramide.
- Pour les adolescents et les adultes, un terrain multisports adapté au foot, hand-ball et basket-ball. Ainsi qu'une table de ping-pong et d'un terrain de boules.

Les matériaux choisis sont : l'aluminium, l'inox, le caoutchouc, le « résitec » (résine), le HPL (matériaux synthétique très résistant).

L'ensemble des activités est posé sur un sol souple, amortissant, dont l'épaisseur varie selon les jeux de 20 à 50 millimètres. Pour le terrain multisports un gazon synthétique a été posé.

Une inauguration est prévue au printemps prochain en présence des autorités et [...de la population].



Brèves

REPAS DES ANCIENS :

Après la distribution des colis, le repas des anciens aura lieu le dimanche 9 février 2025 à la salle des fêtes. Il sera préparé par le « restaurant de la Trinquette ».

VŒUX DES POMPIERS :

Les pompiers du CPI des 5 villages ont organisé leurs vœux à la salle des fêtes de la commune le vendredi 10 janvier.

RHIZOSPHERE :

Des travaux sont intervenus en fin d'année 2024 sur le chalet de la rhizosphère. Au fil des années, du fait que celui-ci était en bois des travaux étaient nécessaires. La municipalité avec l'aide de bénévoles ont refait les murs en agglo avec une nouvelle porte en PVC. Le crépi a été réalisé par l'entreprise Bouvrot courant décembre. Nous les remercions.



Brèves

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Cette année le recensement de la population à lieu sur la commune. Il va débuter le 16 janvier 2025.

Le recensement de la population permet de :

- déterminer la population légale de chaque commune
- décrire les caractéristiques de la population des logements

Des chiffres du recensement découle de la participation de l'Etat au budget des communes. Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

SECRET PROFESSIONNEL : il est encadré par la loi. Il est obligatoire et confidentiel. Les informations recueillies ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

L'agent recenseur est Alicia DAVAL (secrétaire de la Mairie).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Insee
en partenariat
avec votre commune



Recensement
de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet
🔍 le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

© 2024 INSEE



Brèves

DECORATION DE NOËL :

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à la pose des décorations de Noël sur la commune, ainsi que les personnes qui ont décoré leur habitation. Par la même occasion la municipalité remercie toutes les personnes qui œuvrent pour le bien être du village.



Brèves

BALL –TRAP :

Le crépis sur le bâtiment du Haut des Vignes « Ball-trap » est terminé. Celui-ci a été réalisé gracieusement par l'entreprise Bouvrot avec l'aide de bénévoles.

REEMPLACEMENT DU VEHICULE COMMUNAL

La mairie a décidé en cette année 2024, de faire l'acquisition d'un Kangoo afin de remplacer le véhicule communal qui avait fait son temps. La commune dispose donc d'un nouveau véhicule Kangoo pour l'employé communal

Brèves

Journée au Ball-Trap

Comme l'année dernière l'Association « Natural Vibes » et « le B.A.M Sound system » de Quers ont posé leurs valises au Ball-Trap de Dambenoît-lès-Colombe pour « Les Jeux D'la Reggae Guinguette ».

Le concept : proposer un événement familial sur une journée avec des jeux en bois géants mis à disposition toute l'après midi et une soirée « Dub ».

La journée n'est pas en reste avec la musique puisque les « crews » présents mixent du reggae dès 14h.

Cette année l'association à fait venir deux groupes (ou crews) pour jouer sur leurs enceintes fabriquées maison.

Ils étaient donc trois à se partager la journée et la soirée.

Le B.A.M Sound System de Quers initiateur de l'évènement, les Brothers Sound de Strasbourg et Universal Love Warriars de Besançon.

Deux entreprises les ont également suivis dans cette aventure, L'ameublement Rest'Ponçable de La Creuse qui à louer ses jeux en bois fait main.

Et la Ferme de la Grosse Grange de Raddon qui s'est occupée de la restauration salée avec les produits de leur exploitation uniquement !

La toute jeune association avait donc vu un peu plus grand que l'an passé et avait adapté le parking en conséquence qui s'est très vite rempli.

Un beau succès couronné d'une météo radieuse qui à ravis les visiteurs !



Brèves

TOURNOI DE FOOT ASSOCIATION GSMTV

Ce tournoi a été organisé le 20 juillet 2024 au gymnase de Citers. Cette journée avait pour but de faire découvrir la structure du gymnase, et aussi de faire participer le maximum d'équipes de la communauté de communes. Sur 42 communes, 5 équipes ont participé au tournoi dans une ambiance amicale. Pour la première c'est l'équipe de notre petit village qui a remporté ce tournoi. Cette opération sera renouvelée en 2025, en espérant avoir plus d'équipe et plus de spectateurs pour encourager ces amateurs. Celle-ci sera organisée le 28 juin.



CONCERT GOSPEL

L'association du village les Poilés a organisé le 29 novembre en l'église de Dambenoit les Colombe un concert en accueillant la chorale de Tsilie Gospel Choir composée de chanteuses et chanteurs dirigé par Christian Bourdon.

Le concert gospel s'est déroulé dans le cœur de l'église. Le public, venu en nombre, a pu apprécier ces voix merveilleuses, puissantes et mélodieuses et au fil des chansons s'est joint à la chorale et a chanter avec le groupe.

Le maître de chorale qui dirigeait cet ensemble animait au fur et à mesure des chansons avec fougue et ardeur entraînant le public à participer

Au fil des chants de Noël comme : Alléluia, douce nuit, il est né le divin enfant, minuit chrétien, Noel blanc le public revivait les souvenirs de son enfance au travers de ces belles mélodies interprétées façon gospel avec talent malgré l'acoustique du bâtiment peu favorable à cet exercice. Jeunes et moins jeunes ont été transportés l'espace d'une soirée.

L'ensemble du groupe entonnait l'une après l'autre les chants avec entrain et ferveur.

Beaucoup de familles ont répondu présente à cette invitation il est à noter que même les bébés participaient sagement à ce bon moment.

Nous avons eu le plaisir et la fierté d'avoir au sein de cette chorale une voix enchanteresse en la personne de l'épouse d'un membre du conseil municipal qui nous avait par ailleurs gratifié d'une mélodie de l'époque de la libération interprétée remarquablement en solo et à capella sur le parvis de l'église lors de la cérémonie de commémoration de la libération de Dambenoit

Le concert terminé, l'association les Poilés nous avait préparé à la salle des fêtes un délicieux « vin chaud le bienvenu » et autres boissons, une bonne raison de se retrouver et féliciter les chanteuses, chanteurs ainsi que le chef de chorale et échanger avec les personnes présentes Puis chacun est reparti heureux d'avoir passé une bonne soirée sympathique.



Brèves

VISITE DU PÈRE NOËL A L'ÉCOLE

Passage du père Noël à l'école des 4 villages : le 20 décembre 2024, les enfants du pôle éducatif ont eu l'agréable surprise d'avoir la visite de père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux.

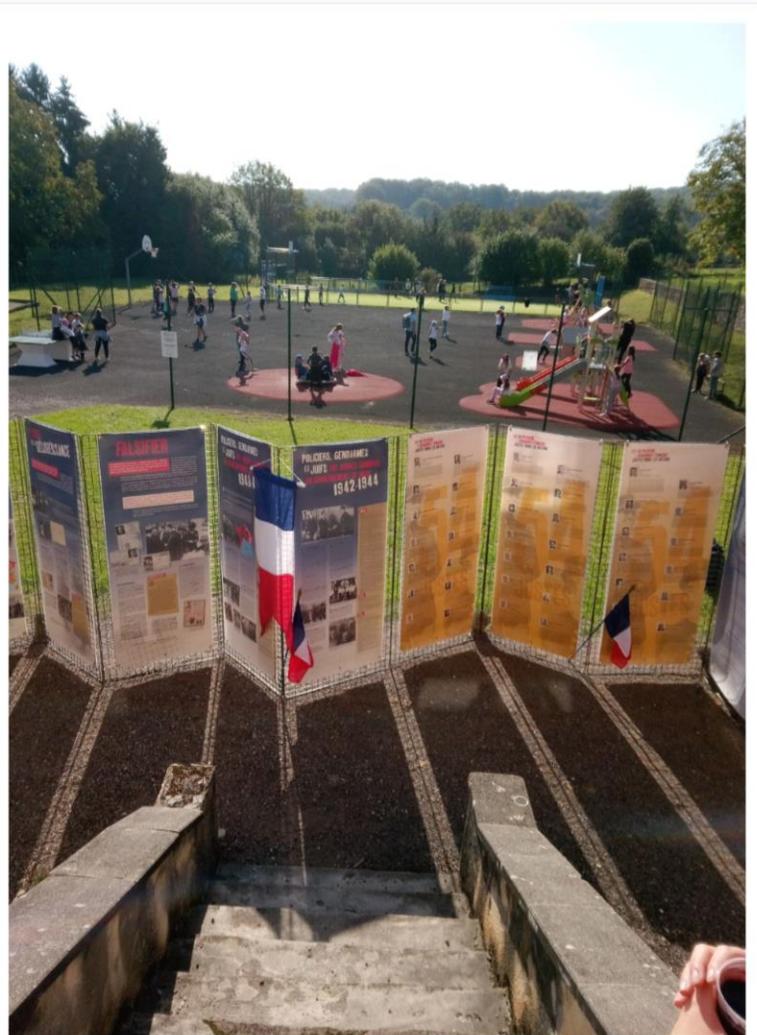


Les enfants découvrent l'exposition

La semaine qui a suivi la commémoration de la libération du village, 3 classes de l'école des 4 villages sont venues voir l'exposition "le rôle des gendarmes pendant la résistance". Celle-ci était déjà présente lors de la cérémonie du 14 septembre.

Ils sont venus à pied depuis l'école et ont profité de l'aire de jeux pour leur plus grande joie.

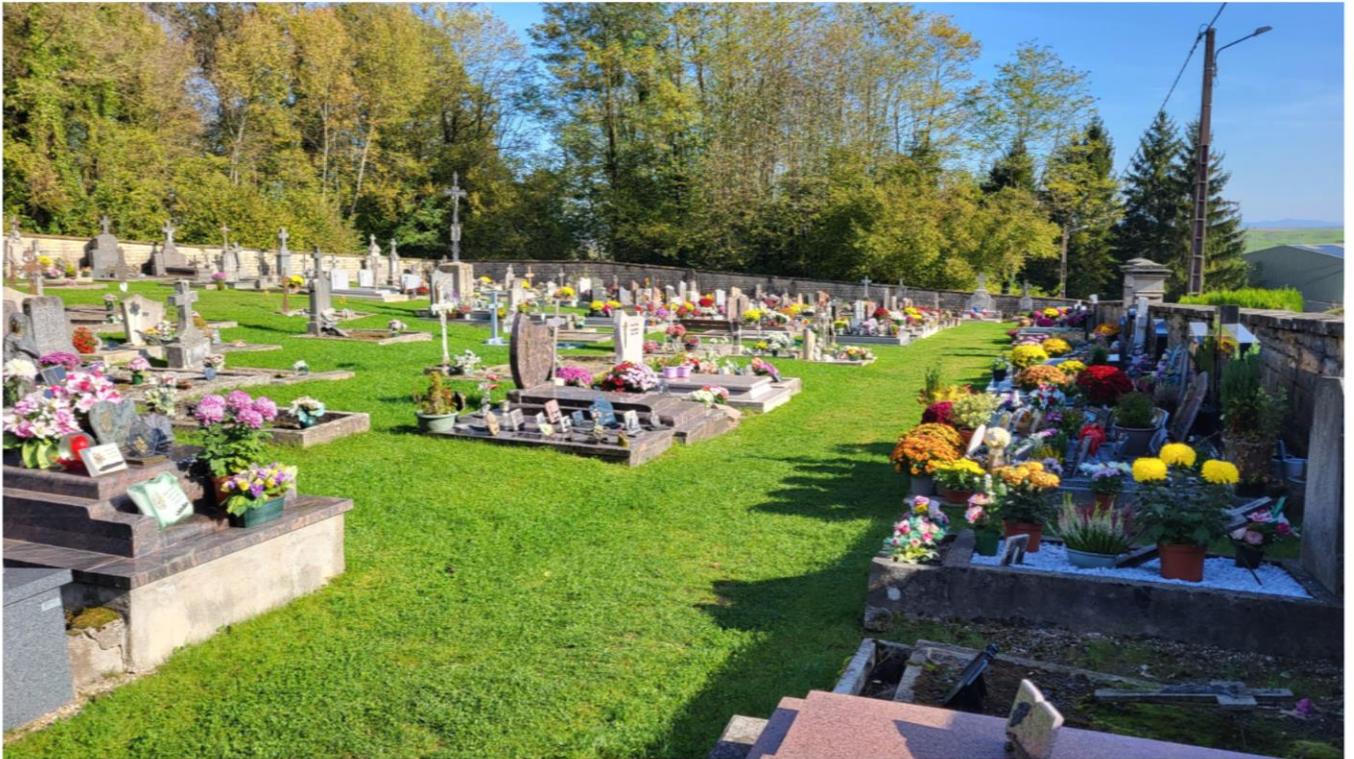
Après avoir dégusté un repas tiré du sac, ils sont repartis à pied à l'école.



Brèves

ENGAZONNEMENT DU CIMETIERE

Suite à l'engazonnement de cimetière qui a eu lieu l'année dernière, nous pouvons voir que le résultat est plus que satisfaisant. Nous tenons donc à remercier toutes les bonnes âmes qui sont venus prêter mains fortes afin de réaliser ce projet.



DOMINUS BENIGNUS

